

GRAND PRIX DU CAP D'AGDE 10, 11 ET 12 MARS 2017 REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 - **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve.
Les joueurs et joueuses, exceptés les étrangers non licenciés à la FFG, doivent avoir impérativement réglé leur droit de jeu fédéral sur le site internet de la FFG et fournir le justificatif à l'inscription.

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames :	index inférieur à 8,5	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 6,5	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 108 joueurs (dont 11 **wild cards**). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR, puis les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National amateur et ayant un index ne dépassant pas les limites fixées ci-dessus, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions ; puis par ordre d'index tout en respectant le nombre minimum de 24 dames.

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 09 mars 2017 comprise)

- Adultes 100 Euros
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1992 et 1998) 50 Euros
- Joueurs de moins de 18 ans (nés en 1999 ou après) 40 Euros

Article 5 - **Clôture des engagements** : **vendredi 24 février 2017 à 18 heures**
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à partir du 11 Janvier 2017 et jusqu'au 26 février 2017 à 18 heures**, seront adressés à :

GOLF DU CAP D'AGDE Tél : 04 67 26 54 40	4 avenue des Alizés Fax : 04 67 26 97 00	34300 CAP D'AGDE E-mail : golf@ville-agde.fr
---------------------------------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

Article 7 - **Tirage des départs**
Les horaires de départ du premier tour se feront des trous 1 et 10 par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve.
Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours.
Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des classements après le 2ème tour.

Article 8 - **Prix** : Trophée aux **1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}** des classements Généraux Hommes et Dames.

Article 9 - **Départage** : Play-off « Trou par Trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 12 mars 2017, suivie d'un cocktail